

orig

D E C R E T

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE
LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
NATIONALE

N° 529 /PR/HISDN/DAI-P. 0 ANNEE 1966

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- PLIATIONS: VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
ORIGINAL. I VU le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation
RD. I du Gouvernement ;
I. 4 VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les ser-
PT.MFAE. 2 vices rattachés à la Présidence de la République et fi-
.SGG. IO xant les attributions des Membres du Gouvernement ;
L. IAA. 2 VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste
P. 5 des emplois ou charges pour lesquels la nomination est
JR.DI. 2 laissée à la discrétion du Gouvernement ;
EF.MONO. I VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles rela-
GRAND.P.I tives à l'organisation générale de l'Administration
P.BOPA. I Publique ;
TERESSES.2 VU le Décret n°305/PC-CAB du 26 Août 1965 fixant les attri-
butions des Chefs d'Arrondissement ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1°- M. AMOUSSOU Augustin, en service à la Sous-Préfecture de Grand-Popo, est nommé Chef d'arrondissement de Comé (Sous-Préfecture de Grand-Popo).

ARTICLE 2°- M. SIAGBE Coffi Christophe, en service à la Sous-Préfecture de Bopa, est nommé Chef d'arrondissement de Sè (Sous-Préfecture de Bopa).

ARTICLE 3°- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

COTONOU, le 29 Décembre 1966.



Général Christophe SOGLO.

Par le Président de la République,
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Défense Nationale

Lt. Colonel Philippe AHO.